



*Ministère de la Santé
et de l'Action sociale*

Le Ministre

22 NOV 2016

Dakar, le

Lettre Circulaire

Mesdames, Messieurs,

Mon Département, dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale de développement sanitaire, entend faire jouer au secteur privé de la santé un rôle appréciable pour l'atteinte des objectifs en matière de santé. En sus de la carte sanitaire 2016-2020 qui vient d'être élaborée, j'ai décidé avec l'appui de l'USAID d'entreprendre une évaluation exhaustive du secteur privé dont la contribution à la satisfaction des besoins en santé est encore mal connue.

Compte tenu de l'utilité d'un tel document pour une bonne connaissance et exploitation des capacités du secteur privé dans la couverture sanitaire du pays, la cartographie objet de cette lettre, consistera à recenser, en étroite collaboration avec l'Alliance des Structures Privées de Santé (ASPS) toutes les structures privées de santé (SPS) à caractère lucratif ou non lucratif du pays et à recueillir des informations sur leurs coordonnées géographiques, les services rendus par ces structures, leur personnel, le matériel et les équipements dont elles disposent, leurs relations avec le secteur public ainsi que les contraintes auxquelles elles sont confrontées pour relever le défi de la performance.

La conduite de cette cartographie sur l'ensemble du territoire a été confiée à l'APAPS, une organisation spécialisée en matière d'enquêtes socio sanitaires. Elle a été recrutée dans le cadre du projet SHOPS Plus (2015-2020) qui est l'initiative phare de l'USAID pour le développement du secteur privé de la santé. Cette cartographie sera réalisée par l'APAPS sous la supervision de SHOPS Plus, en partenariat avec le MSAS au niveau national, régional, départemental et local, ainsi qu'avec les membres du Comité PPP notamment l'ASPS. Cette dernière, membre du comité est chargée de mobiliser ses points focaux régionaux pour la sensibilisation des acteurs privés afin de susciter leur participation massive à cette cartographie dont les résultats sont importants pour une meilleure maîtrise de l'offre de services de santé de qualité et plus globalement pour l'élaboration de stratégies appropriées de développement du partenariat public privé au Sénégal.

La collecte des données sur le terrain est prévue de la mi-décembre 2016 à la fin janvier 2017. La confidentialité des données tirées de cette opération sera respectée conformément aux règles éthiques de la recherche en santé. Aussi, je vous saurais gré des dispositions que vous voudriez bien prendre pour faciliter à l'APAPS la réussite de cette cartographie.

Destinataires :

- Directeurs et Chefs de service
- Médecins Chefs de Région
- Médecins Chefs de District
- Hôpitaux privés ;
- Cliniques et centres de soins privés ;
- Cabinets médicaux et paramédicaux ;
- Services médicaux d'entreprise ;
- Cabinets dentaires ;
- Pharmacies et dépôts (les grossistes sont exclus) ;
- Services de diagnostic (laboratoires, radiologie, etc.) ;
- Secteur associatif composé de cliniques en réseau, de cabinets médicaux et de cases de santé.



Pr Awa Marie Coll SECK